Travail en ateliers

- **COMMENT S’ORGANISE LA VIE POLITIQUE?**

Quelques précisions…

- Ce questionnement fait référence au « chapitre introductif » : **« Comprendre qu'une des questions de base de la science politique est <u>comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? »</u>**

- Des élèves jeunes qui n'ont pas forcément de connaissances politiques, ce qui suppose de proposer des supports et activités accessibles.

- Ce questionnement reprend des éléments qui étaient étudiés dans la partie sociologie politique en première et en SSP en terminale. Mais les enjeux ne sont pas les mêmes !

Comment s'organise la vie politique?

4 objectifs d'apprentissage :

- **« <u>Connaître</u> les principales spécificités du pouvoir politique »**
- **« <u>Connaître</u> les principales institutions politiques (rôle et composition) de la cinquième République et le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). »**
- **« <u>Comprendre</u> comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique ».**
- **« <u>Comprendre</u> que la vie politique repose sur la contribution de différents acteurs (partis politiques, société civile organisée, médias) ».**

A VOUS DE JOUER!

QUESTIONNEMENT

1. Question de la progressivité : de la seconde vers la première
2. Comparer le nouveau programme à celui de 2011
3. Délimiter les savoirs pour enseigner
4. Délimiter les savoirs à enseigner
5. Délimiter les objectifs d’apprentissage

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- **« <u>Connaître</u> les principales spécificités du pouvoir politique »**
- Objectifs : savoir définir le pouvoir politique et ses fonctions.

- *Le pouvoir politique est une forme particulière de pouvoir qui s'exerce sur l'ensemble de la société.*
- *Il a la fonction spécifique d'assurer la cohésion sociale et d'intervenir pour éviter les conflits dans la société.*
- *Il donne à une société les moyens de se protéger contre les dangers extérieurs, réels ou supposés.*

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

Le pouvoir politique intervient comme mode d'apaisement ou de résolution des clivages [de la société]. Ces conflits font l'objet de procédures de mise en ordre car il n'existe aucune société où les règles soient automatiquement respectées. Emergent alors des instances et des activités spécialisées dont le but est d'assurer l'équilibre social. La tâche du pouvoir politique n'est pas d'effacer les inégalités mais de faire en sorte qu'elles deviennent supportables. Le pouvoir politique se définit donc, selon George Balandier, par ses effets. « Inhérent à toute société, il a pour fonction de la défendre contre ses propres faiblesses et imperfection. [...] Il résulte pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie[1] qui la menace du désordre » (*Anthropologie politique, 1967*). A cette exigence interne, le pouvoir politique ajoute une nécessité externe : il donne à une société les moyens de se protéger contre les dangers extérieurs, réels ou supposés.

[1] : Selon la loi de l'entropie, le désordre a naturellement tendance à augmenter. Autrement dit, il est plus facile de détruire que de construire.

M. Hasting, *Aborder la science politique*, Seuil, 1996

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- Document 2 p.106 Magnard : Distinguer le pouvoir politique des autres formes de pouvoir.

- Document 2 p.86 Hachette : La spécificité du pouvoir politique.

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- **« <u>Connaître</u> les principales institutions politiques (rôle et composition) de la cinquième République et le principe de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). »**
- Objectifs : savoir que dans notre société le pouvoir politique est exercé par l'Etat. L'Etat repose sur plusieurs institutions (Président de la République, Gouvernement, Parlement…) qui ont un rôle et une composition spécifique. Nous pouvons également considérer le vote comme une institution.
- Savoir que la séparation des pouvoirs est à la base des régimes démocratiques.

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- Sur la séparation des pouvoirs :
- Texte de Montesquieu (« *Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses le pouvoir arrête le pouvoir.* », L'Esprit des Lois, 1748).
- Document 1 p.102 Belin : Le principe de séparation des pouvoirs.
- Vidéo Dessine-moi l'éco : « *Présidentielles 2017 : Le président de la République a-t-il tous les pouvoirs ?* »

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

Sur les différentes institutions :

- Schéma identifiant la fonction principale de chacune des institutions et nature de la relation entre-elles.
- Exemples : Document 4 p.89 Hachette : Les institutions de la Ve République et leur fonctionnement, Document 1 p.100 Belin : Les principales institutions de la Ve République ou Exercice interactif p.101 Hatier
- Quizz Vie publique : comprendre le fonctionnement des institutions

https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/quizz

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- La présentation des différents régimes politiques (parlementaire, présidentiel et semi-présidentiel) n'est pas au programme.
- La question de la nation et de l'Etat-nation n'est pas au programme.
- Notion de démocratie?
- La constitution et le conseil constitutionnel?

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- **« <u>Comprendre</u> comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique ».**
- Ce point peut paraître complexe pour des élèves de seconde.
- Il est conseillé de partir d'un cas concret.
- Les notions de suffrage direct et indirect et de scrutin uninominal et de liste ne sont pas au programme.

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- *Loi de Duverger (1951) :*
- *Le scrutin majoritaire uninominal à un tour favoriserait le bipartisme.*
- *Le scrutin proportionnel favoriserait le multipartisme*
- *Cette loi n'est pas toujours vérifiée dans les faits…*
- *Identification des avantages et inconvénients du mode de scrutin majoritaire : stabilité mais écrasement des partis minoritaires.*
- *Identification des avantages et inconvénients du mode de scrutin proportionnel : plus démocratique mais plus instable*

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- Question de la parité politique (représentation politique).
- Voir dossier p.116-117 Delagrave : L'objectif de parité dans la vie politique est-il atteint? (travail sur l'argumentation).

- Sous-représentation de certaines catégories en politique.
- Voir infographie p.128-129 Magnard : Qui sont les députés français? (travailler à l'oral : présenter le profil-type d'un député à l'Assemblée nationale).

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- Question de la parité politique (représentation politique).
- Voir dossier p.116-117 Delagrave : L'objectif de parité dans la vie politique est-il atteint? (travail sur l'argumentation).

- Sous-représentation de certaines catégories en politique.
- Voir infographie p.128-129 Magnard : Qui sont les députés français? (travailler à l'oral : présenter le profil-type d'un député à l'Assemblée nationale).

Propositions et pistes pour aborder ce nouveau point du programme

- Sur la distinction scrutin majoritaire / scrutin proportionnel :
- Document 3 p.105 Hatier : Scrutin majoritaire ou proportionnel?

- Exercice guidé p.118-119 Le livre scolaire : Les règles et les enjeux des modes de scrutin.

Exemple d’activité possible

- Comparer les documents statistiques portant sur la composition de la population française et ceux qui portent sur la composition de l'Assemblée nationale actuelle.
- Qu'en concluez-vous ?

Exemple d'activité possible

Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge en 2017

en %

Catégorie socioprofessionnelle	Âge			Sexe		Ensemble
	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes	
Agriculteurs exploitants	0,4	1,1	3,0	0,9	2,3	1,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1,1	6,1	8,7	4,1	8,7	6,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,3	19,0	19,3	15,2	20,6	18,0
Professions intermédiaires	22,5	27,9	22,0	28,0	23,5	25,7
Employés (1)	37,6	25,6	27,6	42,9	12,6	27,2
Employés qualifiés	17,4	14,1	12,1	21,3	6,7	13,8
Employés non qualifiés	20,1	11,5	15,5	21,5	5,9	13,4
Ouvriers	32,6	20,1	19,1	8,6	32,1	20,8
Ouvriers qualifiés	15,0	13,6	12,6	3,6	22,6	13,4
Ouvriers non qualifiés	17,6	6,4	6,5	5,1	9,4	7,3
Non déterminé	0,5	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Effectif (en milliers)	2 160	16 545	8 174	12 932	13 948	26 880

(1) : la ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles à 4 chiffres (PCS).

Lecture : en 2017, 17,4 % des personnes en emploi âgées de 15 à 24 ans sont employés qualifiés.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Exemple d’activité possible

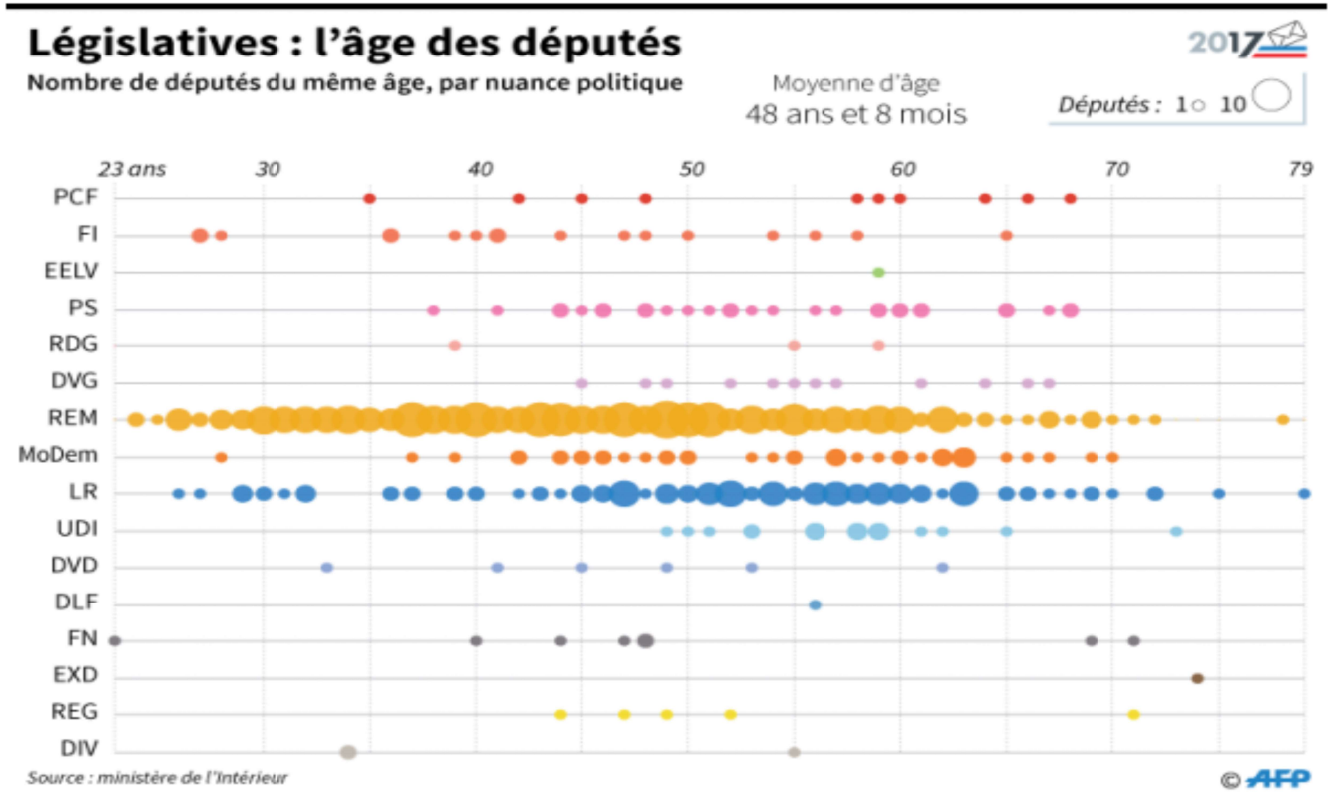

Exemple d’activité possible

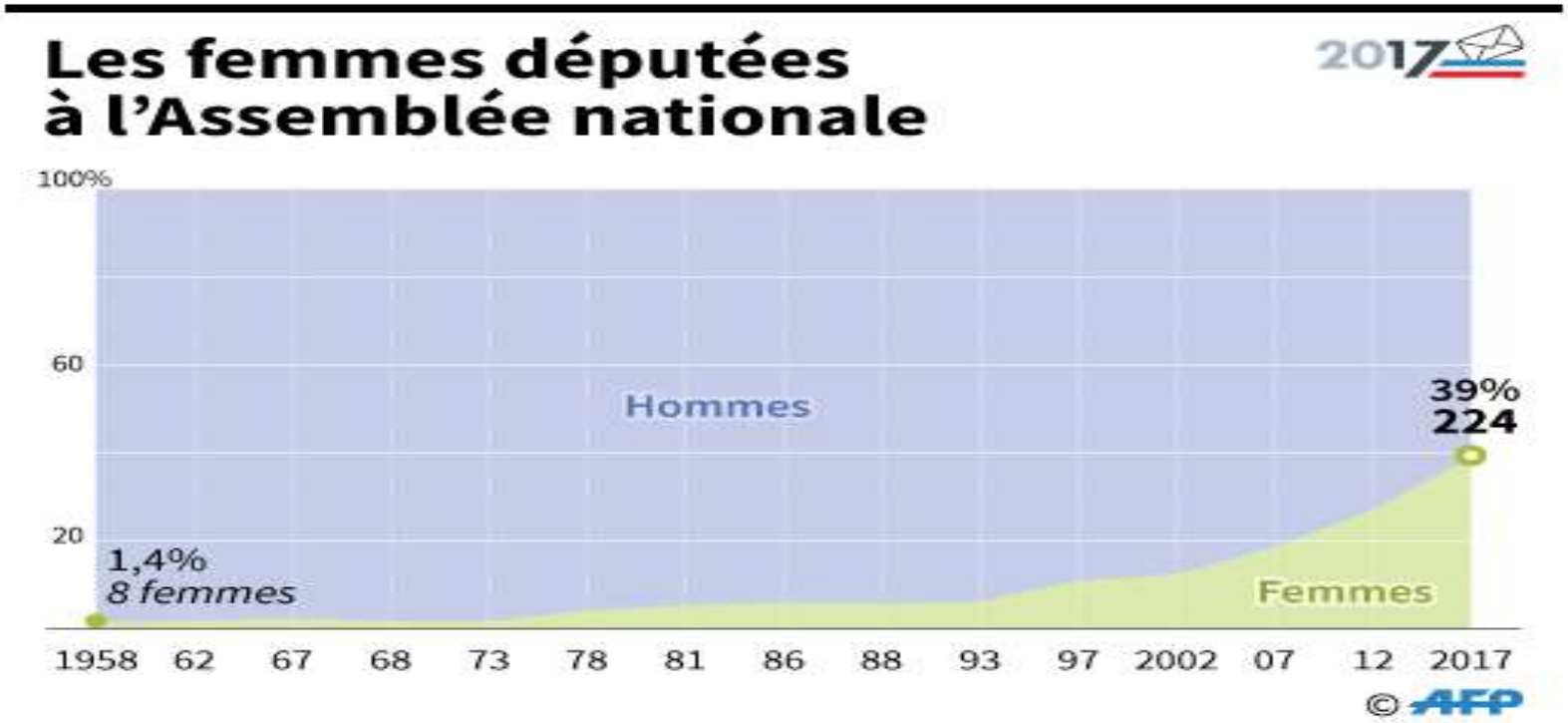

Exemple d’activité possible

Quels sont avantages et inconvénients respectifs du mode de scrutin majoritaire et à la proportionnelle ?

<u>AVANTAGES</u> :

favorable aux grands partis 1 majorités cohérentes (alliances avec petits partis) 2 permet aux minoritaires d'avoir des responsabilités 3 plus « démocratique » (valeurs électeurs) 4 projets collectifs (peu d'oppositions) 5 respecte les sensibilités politiques 6 simple 7 stabilité 8 suppose majorité cohérente (petits partis) 9		A scrutin majoritaire B scrutin proportionnel

Exemple d’activité possible

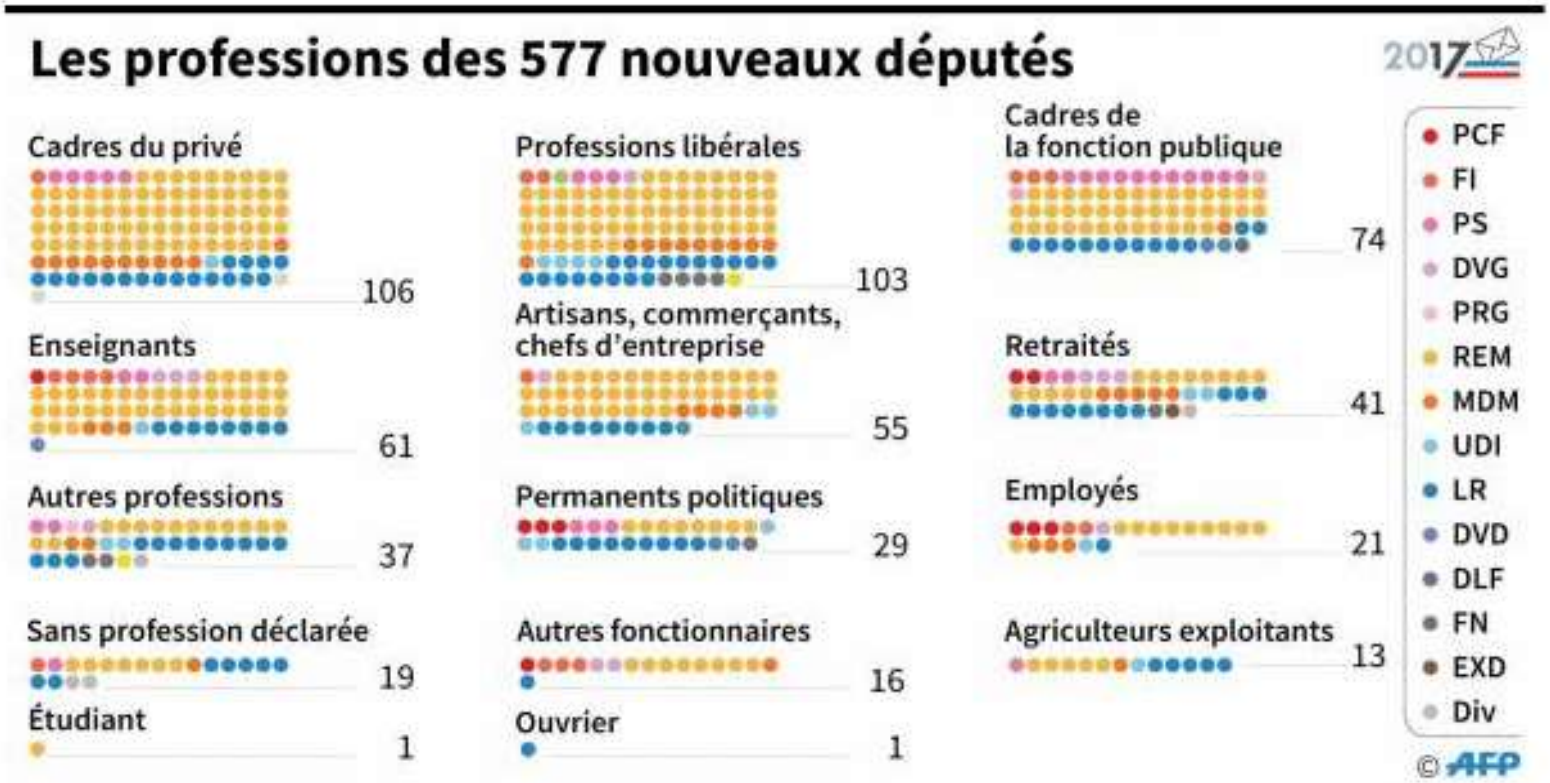

Exemple d’activité possible

<u>INCONVÉNIENTS</u> :

dysfonctionnements 1 logique d'affrontement 2 nombreux débats prennent du temps 3 pas accès au pouvoir des minoritaires 4 peu favorable aux petits partis 5 querelles stériles sans avancées 6 source d'instabilité au pouvoir 7 tendance à l'oligarchie 8		A scrutin majoritaire B scrutin proportionnel

Exemple d’activité possible

- **« <u>Comprendre</u> que la vie politique repose sur la contribution de différents acteurs (partis politiques, société civile organisée, médias) ».**
- Possibilité de partir d’un fait d’actualité et montrer le rôle des différents acteurs dans la décision politique.
- Distinguer et caractériser le rôle des acteurs institutionnels (partis politiques) et celui de la société civile organisée (syndicats, associations, lobbies)
- Présenter le rôle spécifique des médias dans la vie politique
- Possibilité de demander aux élèves de réaliser des exposés sur les différents acteurs politiques.

A noter : une proposition de séquence sur cet objectif d’apprentissage réalisée lors d’une formation sur l’utilisation du numérique et le travail collaboratif sera prochainement disponible sur le site académique.

Exemple d’activité possible

- Sur le rôle des partis politiques : Vidéo Les clés de la République.
- Sur le rôle des médias : cela peut-être l’occasion de travailler sur les *fake news*.
- La notion de répertoire d’action politique n’est pas au programme.

Remarque

- Ce questionnement peut-être l'occasion de travailler sur l'orientation des élèves.

Activité « Science politique et orientation » (dossier p.105 Hatier)

Références pour les élèves

- Films :
- L'Exercice de l'Etat, Pierre Schoeller, 2011.
- 1974, une partie de campagne, Raymond Depardon, 2002.
- Sites Internet :
- www.vie-publique.fr (notamment la rubrique « Découverte des institutions »
- Les clés de la République (vidéos)
- Politest

Références pour les élèves

- Livres:
- Thomas LEGRAND, François WARZALA, L'histoire de la Ve République en BD, 2018.
- Mathieu SAPIN, Le château, 2015. (BD)
- Antoine BUENO, Le Petit Livre bleu. Analyse critique et politique de la société des Schtroumpfs, 2013
- Michel HASTINGS, Aborder la science politique, 1996. (spécificité du pouvoir politique)
- George BALANDIER, Anthropologie politique, 1967. (spécificité du pouvoir politique)
- Jean-Yves DORMAGEN, Introduction à la sociologie politique, 2015. (spécificité du pouvoir politique)
- Céline BRACONNIER, Xavier CRETTIEZ, Patrick HASSENTEUFEL, Jacques De MAILLARD, Introduction à la science politique, 2018.

Références pour les enseignants

- MONTESQUIEU, De l'Esprit des Lois, 1748. (séparation des pouvoirs)
- Maurice DUVERGER, Les partis politiques, 1951.
- Maurice DUVERGER, Institutions politiques et droit constitutionnel, 1970. (modes de scrutin)
- Jacques LAGROYE, Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI, Sociologie politique, 2012. (rôle des associations)
- Charles GIRARD, « De la presse en démocratie », 2011. (rôle des médias)
- Pierre BOURDIEU, Sur la télévision, 1996. (rôle des médias)
- Daniel BOUGNOUX, « Médias et démocratie », 2007. (rôle des médias)
- Dominique CHALLOGNAUD de SABOURET, Introduction à la science politique, 2018.
- François PLATONE, Les partis politiques en France, 2007. (rôle des partis politiques)
- Laurent MUCCHIELLI, « Gilets jaunes : l'urgence démocratique commence par le bas », 2019.
- Antonin-Xavier FOURNIER, « Le partage des pouvoirs entre le Président et le Premier ministre sous la Ve République », 2008.